

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-116 DU 23 MARS 2006

Chargeant Monsieur **Dorothé SOSSA**,
Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme
de l'intérim de Madame **Dorothée Akoko KINDE-GAZARD**,
Ministre de la Santé Publique pour compter du 23 au 30 Mars 2006.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2006-031 du 27 Janvier 2006 portant composition du Gouvernement de la République du Bénin et les décrets 2006-049 et 2006-050 du 15 Février 2006 qui l'ont modifié ;

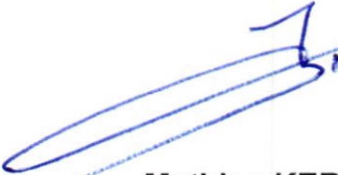
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pour compter du 23 au 30 Mars 2006, Monsieur **Dorothé SOSSA**,
Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, est chargé de l'intérim
du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de **Madame Dorothée Akoko KINDE-GAZARD**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 mars 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MECCAG-DP 2
- SGG - MFPS 2 - MSP 2 - AUTRES MINISTERES 20
- DEPARTEMENTS 12 - JO. 1.-